

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 73 (1928)
Heft: 2

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'élever, loin des vains bruits de la terre : c'est là qu'il a certainement aussi trouvé son sourire si doux et un peu énigmatique qui lui gagnait le cœur de ceux qui l'approchaient, sourire d'un homme qui, moralement aussi, s'est élevé au-dessus des vanités humaines et de la mort, cette compagne de ses longues randonnées solitaires. C'est ornée de ce sourire que nous conserverons l'image du camarade disparu, et l'on aime à penser qu'après s'être rendu compte de l'accident survenu à son appareil, sachant que toute lutte était devenue inutile et que la mort, cette fois, ne le lâcherait plus, c'est ce sourire qui erra sur ses lèvres.

INFORMATIONS

Cours de répétition. — Le colonel-divisionnaire Guisan a eu l'obligeance d'adresser à la *Revue militaire suisse* son ordre de division N° 1 pour les cours de répétition de la 2^e division en 1928. Cet ordre formule les directions générales du commandant de la division.

On sait que ces cours, par brigades renforcées, auront lieu successivement, 5^e, 4^e, 6^e brigades, du 6 août au 15 septembre. Les troupes non embrigadées, observateurs d'artillerie, télégraphistes, groupe sanitaire, sapeurs, auront les leurs à fin mars, en mai et en octobre. Les brigades disposeront jusqu'au mardi de la deuxième semaine pour leur instruction spéciale. Ensuite, deux journées d'exercices de régiment contre régiment.

La 4^e brigade stationnera dans la région Fribourg, Morat et sur le canal de la Thièle. Exercices des régiments : axe Fribourg-Morat-Anet-Jolimont. Seront attribués à cette brigade, le groupe attelé de mitrailleurs, le groupe d'obusiers de campagne 26, le groupe d'ob. lourds de camp. 1, la cp. des subsistances I/2, la cp. de boulangers 2.

La 5^e brigade stationnera dans les vallons de St-Imier et de Tavannes. Exercices des régiments dans les Franches-Montagnes. Renforceront la brigade d'infanterie, le groupe de dragons 2, le régiment d'art. 7, le groupe des subs. III/2, la cp. de boulangers 3.

La 6^e brigade stationnera dans le rayon Dünnerthal, Balsthal, Langenbruck, Mümliswyl et au nord de la ligne Hauenstein-Passwang. Les régiments manœuvreront dans ce même rayon. Groupes de renfort : les cp. cycl. 2 et 22, le R. art. 4, la cp. des subs. II/2.

Les cours seront précédés d'une période préparatoire de trois jours pour les officiers de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Ils feront suite au programme des cours de 1927. Ceux-ci

ont été consacrés essentiellement à l'emploi *technique* du F. M. et à quelques exercices tactiques ; ceux de 1928 familiariseront plus complètement cadres et troupe avec l'emploi *tactique* de l'arme. Chefs de groupe et chefs de section doivent apprendre à se servir d'elle au combat et à en tirer rationnellement parti. Les cours de répétition de 1928 viseront donc essentiellement la conduite tactique de la section, et la période préparatoire des cadres s'appliquera à la préparation et à la direction judicieuses des exercices de combat de la section, à leur démonstration.

La cavalerie suivra un programme analogue, l'instruction tactique du peloton dans sa nouvelle formation.

L'artillerie continuera son travail de 1927 : application des nouvelles méthodes de tir. Elle disposera de schrapnels et de munitions à triple charge.

« En 1927, dit l'ordre, on est arrivé à exécuter correctement des tirs d'efficacité percutants. Reste à acquérir l'habitude des tirs d'efficacité avec projectiles fusants. J'insiste sur l'importance des tâches de tir avec ouverture rapide du feu (qui exige l'esprit de décision), et sur le réglage rapide du tir.

» Les exercices de 2-3 jours avec l'appareil Baranoff constituent une excellente préparation aux cours de répétition. Outre l'appareil de Thoune, il en existe un perfectionné à Bière. J'invite le commandant de la brigade d'artillerie 2 à examiner de suite la question et à rechercher avec le Service de l'artillerie quelle économie pourrait être réalisée sur la dotation en munitions pour permettre de convoquer les officiers de chaque groupe à un exercice de 2 à 3 jours à Thoune ou à Bière ¹. »

Le bataillon de sapeurs exercera essentiellement la construction de ponts et le service de mineurs (destruction de ponts et d'obstacles).

Les télégraphistes reprendront le programme de 1927. Dans le courant de la deuxième semaine, un exercice de deux jours aura lieu sous la direction du chef d'état-major de la division, exercice comportant la construction rapide de lignes en terrain varié, dans le cadre d'une division.

* * *

Le colonel-divisionnaire Guisan attire l'attention des commandants de troupes sur le devoir où ils sont de conseiller et de soutenir les jeunes sous-officiers. Ceux-ci, arrivant dans une unité inconnue, se heurtent trop souvent à une indifférence générale qui les décourage si leurs supérieurs ne leur viennent pas en aide. Les commandants

¹ V. livraison de mai 1926, *L'appareil de tir fictif Baranoff*, par le capitaine L. de Montmollin (*Réd.*)

de troupes voueront toute leur attention à cet objet, car la valeur du cadre des sous-officiers dépend d'eux en partie.

* * *

Exercice de détachements. — Ces exercices auront moins le caractère de manœuvres que d'exercices de combat. Ils auront pour but :

a) de développer l'esprit de décision et d'initiative des chefs, la collaboration des armes et le souci de la liaison à tous les échelons du commandement ;

b) de permettre aux officiers de tout grade de manœuvrer et de combattre avec les sections et les compagnies, dans leur nouvelle composition ;

c) d'éprouver la discipline de la troupe en marche et au combat ; de mettre en lumière son degré d'instruction tactique.

En conséquence :

Les thèmes viseront la *manœuvre libre* avec de fréquents changements de situations. Les exercices comporteront l'exploration rapprochée et l'exploration de combat, la sûreté, la marche d'approche, la prise de contact et l'engagement jusqu'aux unités de troupes. Le combat ne sera pas poussé au delà de ces engagements, l'essentiel étant d'exercer la conduite des troupes et la collaboration de l'infanterie et de l'artillerie. Il faudra, toutefois, que l'engagement soit assez prolongé pour donner à l'artillerie le temps d'arriver au tir, et qu'elle ait par conséquent des buts. Parvenu à ce point, l'exercice sera interrompu et la direction prescrira un changement de situation qui mette les chefs en présence de nouvelles décisions à prendre. On veillera à ce que les unités de seconde ligne qui n'auraient pas été engagées dans le premier exercice le soient dans le second.

« Les exercices, conclut l'ordre, constitueront la première expérience d'application de notre Instruction sur le service en campagne. Les officiers de la division auront ainsi l'occasion, à tous les échelons de la hiérarchie, d'en mettre les principes en pratique. Ils auront à cœur de les connaître. »

